

Forme de l'institution de prévoyance, date de fondation	Fondation collective, 1998
Type de primauté	Cotisations/prestations
Conseil de fondation	Isabelle Amschwand (présidente), Adrien Jöhr (vice-président), Alain Bussard, Guy Devincenzi
Organe de surveillance	ASFIP, Genève
Expert en prévoyance professionnelle	AON Suisse SA
Organe de révision	KPMG SA
Direction	FCT Services SA
Administration	Trianon SA
Réassurance	Axa, La Mobilière, Swisslife, Zürich
Clientèle-cible	Petites, moyennes et grandes entreprises Employés, cadres et dirigeants
Genre de prestations	Caisse commune pour PME, caisses semi-autonomes + caisses 1e pour moyennes et grandes entreprises
Particularités	Taux de couverture par caisse, choix de partenaire bancaire et de stratégie de placement par caisse

<b>Chiffres-clés</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2018</b>
Nombre d'assurés actifs	<b>9'664</b>	11'402	<b>12'942</b>	14'420	<b>16'848</b>
Nombre de bénéficiaires de rentes	<b>1'502</b>	1'691	<b>1'371</b>	1'602	<b>2'168</b>
Nombre d'entreprises affiliées	<b>281</b>	328	<b>410</b>	943	<b>1'383</b>
Total fortune en mio. CHF	<b>2'041</b>	2'316	<b>2'649</b>	3'114	<b>3'390</b>
Total capital de couverture en mio. CHF	<b>1'750</b>	2'074	<b>2'307</b>	2'704	<b>3'125</b>
Taux d'intérêt technique (actifs / rentiers)	<b>3.0% - 3.50%</b>	1.5% - 3.0%	<b>1.5% - 2.75%</b>	1.5% - 2.5%	<b>1.5% - 2.5%</b>
Taux d'intérêt sur avoirs d'épargne (obligatoire / surobligatoire)	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Taux de conversion <b>hommes 65 ans</b> (obligatoire / surobligatoire)	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Taux de conversion <b>femmes 64 ans</b> (obligatoire / surobligatoire)	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>

#### Frais d'administration en CHF (détails voir page suivante)

Frais d'administration par assuré actif	<b>358</b>	352	<b>315</b>	290	<b>297</b>
Frais d'administration par assuré (actif et rentiers)	<b>319</b>	313	<b>277</b>	267	<b>269</b>
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	<b>1'571'000</b>	1'685'000	<b>1'574'000</b>	1'193'000	<b>1'916'000</b>

#### Allocation de la fortune effective et performance nette de frais en pour-cents

Liquidités	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Obligations en CHF	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Obligations en monnaies étrangères	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Actions suisses	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Actions étrangères	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Placements alternatifs	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Catégorie de placement spécifique (p.ex. hypothèques etc.)	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Immobilier (placements indirects / directs)	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>	indiv. caisse	<b>indiv. caisse</b>
Performance nette	<b>3.0 - 10.3%</b>	-2.3 - +3.4%	<b>-1.8 - +5.32%</b>	0.8% - 12%	<b>-9.53% - 1.4%</b>

## Provisions et réserves en mio. CHF

Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Réserve de fluctuation de valeurs existante	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse
Provisions techniques	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse	indiv. caisse

### \* Remarques individuelles de l'institution de prévoyance:

Chaque caisse choisit sa propre allocation stratégique et en perçoit la performance.

Les provisions et réserves sont déterminées par caisse en fonction de leurs caractéristiques propres.

Les frais d'administration se situent entre CHF 250 et CHF 500 (caisse commune), entre CHF 200 et CHF 600 (caisses semi-autonomes) et entre CHF 500 et CHF 1'000 (caisses 1e).

Calcul standardisé des "frais d'administration par assuré"	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018
Nombre des personnes actives au 1.1.	8'197	9'664	11'402	12'942	14'420
+ entrées dans l'année en cours	3'622	3'991	4'300	4'464	5'981
+ sorties dans l'année en cours	2'155	2'253	2'760	2'986	3'553
<b>Total des actifs pour le calcul des frais d'administration</b>	<b>13'974</b>	<b>15'908</b>	<b>18'462</b>	<b>20'392</b>	<b>23'954</b>
Nombre de bénéficiaires de rentes au 1.1.	1'205	1'502	1'691	1'371	1'602
+ nouveaux rentiers dans l'année en cours	405	316	248	327	720
+ rentiers échus dans l'année en cours	108	127	568	96	154
<b>Total des rentiers pour le calcul des frais d'administration</b>	<b>1'718</b>	<b>1'945</b>	<b>2'507</b>	<b>1'794</b>	<b>2'476</b>
<b>Total des actifs et bénéficiaires de rentes</b>	<b>15'692</b>	<b>17'853</b>	<b>20'969</b>	<b>22'186</b>	<b>26'430</b>
Dépenses de marketing et publicité, selon le compte d'exploitation	0	0	0	0	0
Rémunération des courtiers	197'000	232'000	358'000	370'000	486'000
Autres frais selon le compte d'exploitation	4'807'000	5'361'000	5'456'000	5'545'000	6'628'000
<b>Total des frais d'administration, selon le compte d'exploitation</b>	<b>5'004'000</b>	<b>5'593'000</b>	<b>5'814'000</b>	<b>5'915'000</b>	<b>7'114'000</b>
Revenus compensatoires de frais d'administration	3'433'000	3'908'000	4'240'000	4'722'000	5'198'000
<b>Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation</b>	<b>1'571'000</b>	<b>1'685'000</b>	<b>1'574'000</b>	<b>1'193'000</b>	<b>1'916'000</b>

### Détails de frais d'administration

Pour que les frais d'administration soient comparables, les membres calculent ces frais de manière similaire. Les frais par assuré sont calculés comme suit :

- ▶ Les frais liés au placement de la fortune ne sont pas pris en considération. Ils sont cependant inclus dans le calcul de la performance nette et indiquées dans les rapports de gestion.
- ▶ D'éventuels frais liés aux primes de risques ne sont pas pris en considération.
- ▶ On considère les frais effectifs au sens de la norme Swiss GAAP RPC 26 (charges selon compte d'exploitation, sans compensation avec d'éventuels produits). D'éventuels frais ou rémunérations payés à des tiers sont comptabilisés dans les frais d'administration.
- ▶ Les sorties génèrent également des frais, qui sont pris en compte pour le calcul des frais par assuré. Lorsque des assurés sont affiliés à plusieurs plans de prévoyance (splitting), ils ne sont comptés qu'une seule fois. Les bénéficiaires de rentes d'enfants sont également pris en compte. C'est pourquoi le nombre d'actifs et de bénéficiaires de rentes indiqué ne correspond pas forcément aux chiffres présentés dans le rapport annuel.
- ▶ Les frais d'administration effectifs, desquels on déduit d'éventuels revenus des cotisations, des cas d'EPL, des indemnités d'affiliation, etc., sont indiqués sous « frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation ».